



Province de Québec
Municipalité de Saint-Simon

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT # 534-18 RELATIF À L'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Simon que lors de la séance ordinaire qui s'est tenue le 4 septembre 2018 le conseil a adopté le règlement # 534-18 relatif à l'occupation du domaine public de la Municipalité.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal sis au 49, rue du Couvent à Saint-Simon, du lundi au jeudi aux heures régulières d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Saint-Simon, ce 11^e jour de septembre 2018.

Johanne Godin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 11 septembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11^e jour de septembre 2018.

JOHANNE GODIN
Directrice générale et secrétaire-trésorière